





**Aujourd'hui à Cannes**  **MÉTÉO FRANCE**  
Toujours un temps d'été

 <b>21°</b> 8 heures	 <b>26°</b> 14 heures	 <b>26°</b> 17 heures
---	--	--

## trois chiffres clés

**40 750 m<sup>2</sup>.** C'est la surface prévue du Technopôle de l'image qui se composera de trois pôles : commerces et loisirs, bureaux, laboratoires.

**79 millions d'euros.** C'est le montant des investissements envisagés par le promoteur, la Compagnie de Phalsbourg. Ses partenaires devraient drainer une quinzaine de millions supplémentaires.

**700 emplois.** C'est le nombre de créations qu'ambitionne de générer le Technopôle.

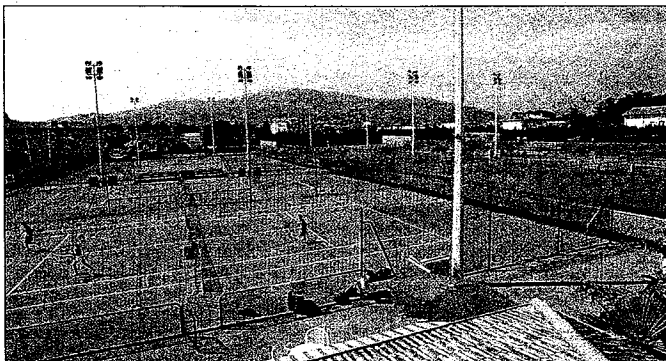
# À la Bastide-Rouge, le cinéma et les commerces sont sauvés

**LA BOCCA** Paris autorise la création et l'exploitation de la galerie commerciale et du multiplex qui occuperont la moitié du futur Technopôle de l'image

Tous les feux sont désormais au vert à la Bastide-Rouge. Le projet de technopôle dédié à l'image qui doit succéder au tennis-club municipal à l'entrée ouest de Cannes vient, coup sur coup, de recevoir deux fois l'autorisation de la Commission nationale d'aménagement commercial (Cnac). Cette instance a d'abord validé les 11 800 m<sup>2</sup> que le projet prévoit de réserver à des magasins correspondant à la thématique du lieu. La Compagnie de Phalsbourg, le promoteur chargé d'aménager et d'exploiter le technopôle, convoite des enseignes *high-tech* comme Plannet Saturn, Fnac ou Virgin.

### « Tous les arguments de M. Leroy rejetés »

Ce volet avait été recalé en commission départementale. En sa qualité de conseiller général, le maire de Mandelieu, Henri Leroy avait empêché la validation du projet qui risque, selon lui, « d'aggraver les conditions de circulation déjà catastrophiques dans la zone des Tourrades » (Nice-Matin du 5 février). Selon David Lisnard, premier adjoint au maire de Cannes et



Le tennis-club municipal devrait bientôt être transféré avenue Maurice-Chevalier pour céder la place au chantier du Technopôle de l'image, au lieu-dit la Bastide-Rouge. (Photo Serge Haouzi)

cheville ouvrière de ce dossier, « la Cnac a rejeté tous les arguments de M. Leroy ». La Commission semble ne pas avoir été plus sensible aux griefs soulevés par le gérant du cinéma cannois l'Olympia. Il avait fait appel de l'autorisation départementale, accordée en début d'année, pour l'aménagement d'un multiplex au cœur du Technopôle et son exploitation par un consortium associant le groupe Pathé-Gaumont aux deux autres salles

cannoises, les Arcades et le Star. L'abus de position dominante et la distorsion de concurrence qui leur étaient reprochés sont infondés pour la Cnac qui a donc renouvelé l'autorisation.

### Démarrer les travaux l'an prochain

Au plan commercial, plus rien ne s'oppose désormais à la création du Technopôle de l'image. Ces validations étaient indispensables pour l'obtention du permis de

construire en cours d'instruction. L'objectif du promoteur et de la municipalité est de démarrer les travaux l'an prochain pour une inauguration en 2012. Mais la municipalité de Mandelieu pourrait à nouveau mettre des bâtons dans les roues. Elle se dit prête à tout tenter tant que ses exigences, en matière d'accès au site, ne sont pas satisfaites (lire ci-contre).

**FRED MAURICE**

## Les réactions

**Bernard Brochand**, député-maire UMP de Cannes : « Ce sont des autorisations sous réserve qui attendent d'être notifiées. Mais la Cnac nous a félicités pour la qualité du dossier. Cela représente un investissement global de 100 millions d'euros qui ne coûtera rien à la Ville. »

**David Lisnard**, premier adjoint UMP du maire de Cannes en charge du Technopôle : « C'est un projet très important, structurant pour Cannes, La Bocca et tout le bassin de vie. Il était regrettable que pour une seule voix contre, celle du conseiller général de Mandelieu, on ait été obligés d'aller plaider ce dossier en commission nationale. Une voix, surtout, qui disait des choses fausses. Dans une lettre de soutien, le président du conseil général a confirmé la liaison intercommunale de la Siagne et la rampe d'accès à l'A8, tandis que l'État, lui, a décidé de financer le projet de transport en commun en site propre. »

**David Konopnicki**, directeur de cabinet d'Henri Leroy,

maire UMP de Mandelieu et conseiller général du canton : « Ces autorisations ne changent rien à la position d'Henri Leroy qui ne laissera pas ce projet de 42 000 m<sup>2</sup> Shon asphyxier davantage la circulation déjà critique dans la zone des Tourrades. Il exige au préalable la réalisation en totalité de trois infrastructures indispensables : le transport en commun en site propre, la bretelle d'autoroute à hauteur du rond-point des Tourrades et tous les barreaux de la liaison de la Siagne. La Ville de Mandelieu étudie tous les recours possibles devant les juridictions compétentes afin d'éviter l'asphyxie des Tourrades. »

**Philippe Journo**, président de la Compagnie de Phalsbourg : « Nous sommes très heureux que les commissions nationales aient reconnu la qualité de notre travail. Il était anormal qu'un projet aussi innovant, aussi important économiquement pour la ville de Cannes et structurant pour La Bocca ait été refusé. »